

MÉMO DU COMPOSTAGE DE QUARTIER



**En installant des composteurs de quartier,
Montpellier Méditerranée Métropole vous aide à
valoriser vos biodéchets.**

Ensemble, ayons les bons gestes.

ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets



1 - COMMENT TRIER ?



Les biodéchets sont les restes de cuisine et de repas qui se dégradent naturellement. Ne pas déposer de déchets d'origine animale (viandes, poissons, produits laitiers...), ni de déchets non biodégradables (bouteilles en plastique...).

2 - COMMENT COMPOSTER ?

- **Triez vos biodéchets** d'origine végétale. Coupez-les en morceaux et mettez-les dans votre bioseau.
- **Déposez-les**, en vrac, dans le bac d'apports ouvert.
- **Mélangez-les** avec la matière déjà présente.
- **Ajoutez un peu de broyat** de déchets verts.

3 - UTILISATION

- **Pour les nouvelles jardinières :**
1/3 de matière compostée et 2/3 de terre
- **Pour les jardinières de l'année précédente :**
1/5 de matière compostée et 4/5 de l'ancienne terre

À NOTER : il vous est recommandé d'utiliser cette matière compostée pour vos plantations ornementales.

Merci de ne pas déposer de sac, même biodégradable, dans le bac d'apports.